

EVALUER LA POLITIQUE DE LA VILLE?

L' EXEMPLE DES CONTRATS
DE VILLE DU LAMENTIN

L'évaluation du 1er Contrat de Ville du Lamentin

Rétrospective

Un bilan évaluatif de l'action
menée depuis 1994 :
Orientations, apports et limites

2 dimensions

Prospective

Alimenter la réflexion des acteurs
sur les enjeux, objectifs et modes
d'action du futur Contrat de Ville

Juillet 1999

Analyse documentaire + entretiens



Rapport de bilan évaluatif

Octobre 1999

Mise en débat du bilan évaluatif

Définition des axes stratégiques du futur
Contrat et d'une méthode de travail
pour sa préparation

Novembre-Décembre 1999

Groupes de travail transversaux :

Approfondissement du bilan et
élaboration de propositions (actions et
modes d'action)

Décembre 1999-Janvier 2000

Négociation et rédaction du Contrat de
Ville

Le Contrat de Ville du Lamentin : objectifs et stratégie

Des objectifs trop imprécis pour faire l'objet d'une mesure

Quels publics cibles ?

Quelle géographie prioritaire ?

Qu'est-ce que l'exclusion au Lamentin ?

Une stratégie claire : alimenter l'action des opérateurs de la Ville

Un contrat de Ville préparé dans un contexte de rupture politique et technique, dont les moyens sont utilisés pour accompagner la transformation des politiques municipales



Un contrat de Ville atypique

Un accord sur le **comment faire** qui laisse dans le flou le **pourquoi faire**

Des marges de manœuvre limitées, tous les crédits étant préaffectés

Une équipe opérationnelle et des instances contractuelles confinées dans le suivi de la réalisation du programme d'actions

Des spécificités qui déterminent deux niveaux pour le bilan évaluatif

Un premier niveau de bilan, en considérant les actions développées dans le cadre du Contrat de Ville :

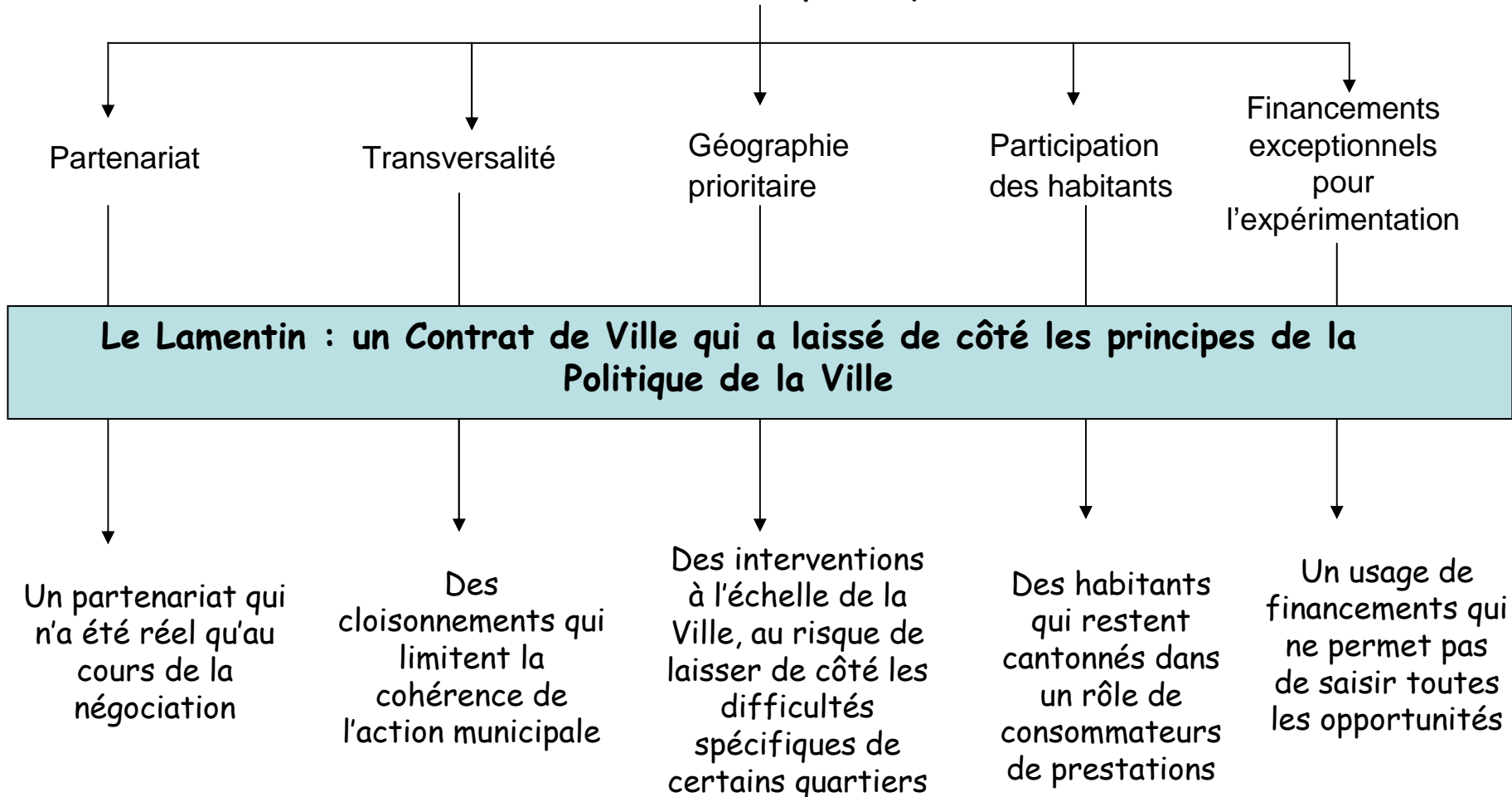
Le programme d'actions s'est-il mis en œuvre conformément à ce qui était prévu ?

Un second niveau d'évaluation, en considérant la stratégie poursuivie et les modes d'action du Contrat de Ville :

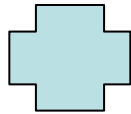
Quels sont les apports et les limites des options retenues à l'origine du Contrat de Ville ?

Éléments d'évaluation

La politique de la Ville : 5 principes pour une nouvelle manière de concevoir l'action publique



Éléments de bilan



Un programme d'actions quasiment réalisé

85% des actions se sont mises en œuvre conformément aux prévisions. 5 exceptions :

Conciliateur (Justice), Intégration des enfants anglophones (Education Nationale), Formation des intervenants (Office des Sports), Jeux du Lamentin (OMASS), Point Information Jeunes (Office des Sports)

Au-delà des actions prévues, des avancées imputables au Contrat de Ville :

- La diffusion d'une culture de la Politique de la Ville au sein des services municipaux
 - L'ouverture de nouveaux chantiers : diagnostic Local de Sécurité, Emplois Jeunes...
- L'accès à de nouveaux programmes nationaux



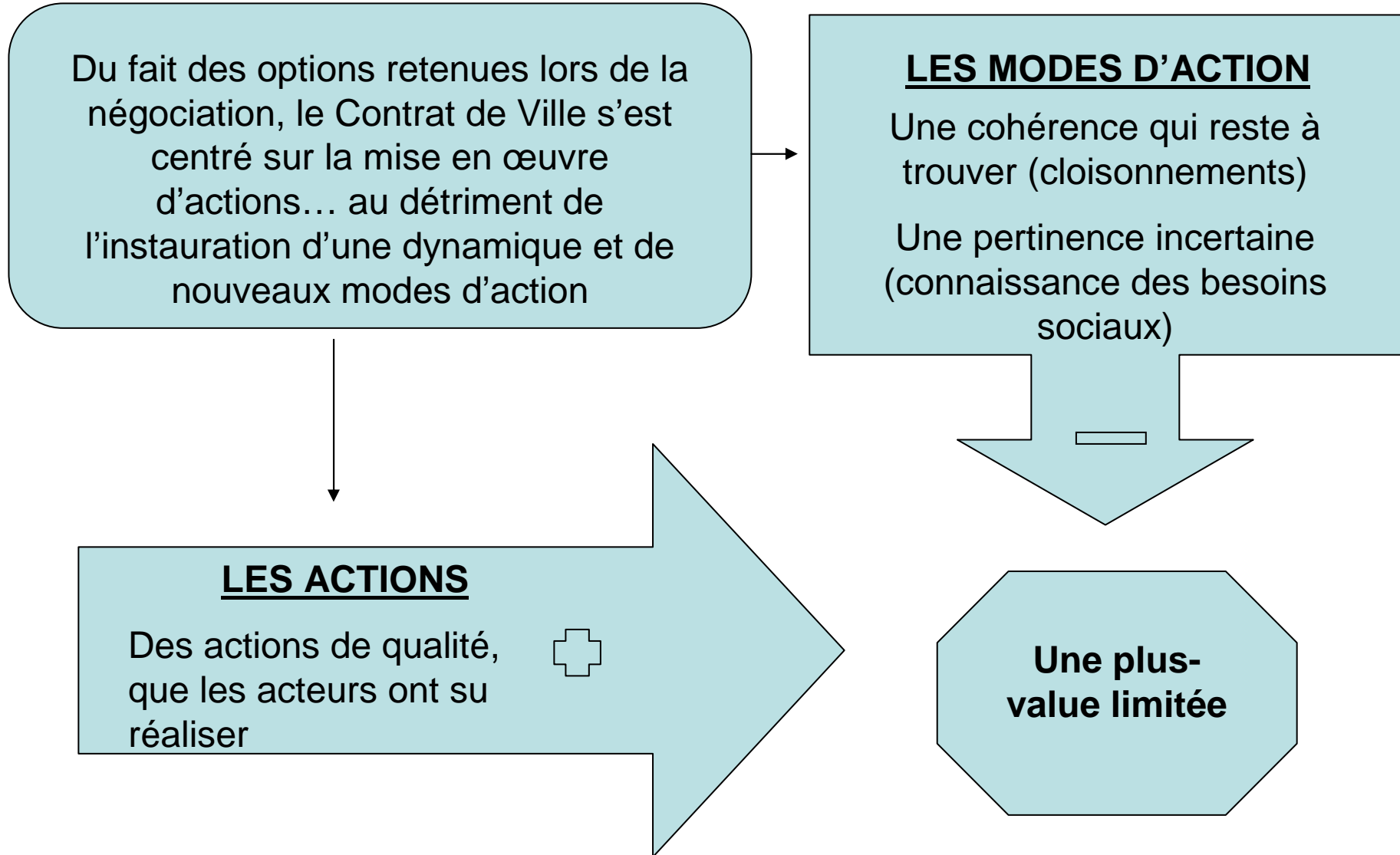
Des enjeux majeurs non traités, du fait de la non réalisation de certaines actions

- La mise en place d'une politique globale de la jeunesse
- La définition d'une politique locale de sécurité

Des études urbaines qui mettent du temps à trouver une traduction opérationnelle (aménagement, logement, transports, OPAH), **laissant la Ville se développer sans cohérence**

Éléments d'évaluation

Un programme de bonnes actions ne fait pas nécessairement un bon programme d'action



EVALUATION A MI- PARCOURS DU CONTRAT DE VILLE N° 2

Les objectifs

- 1) Apporter du débat et de la connaissance à la construction du Contrat de Ville d'agglomération
- 2) Rendre compte de l'action engagée, de son utilité et de son impact sur les politiques sectorielles

Les champs questionnés

1) La place et la portée du Contrat de Ville dans l'action municipale

→ Le Contrat de Ville a-t-il réussi à marquer sa spécificité dans l'action municipale ?

→ Dans quelle mesure les publics et les territoires identifiés initialement ont été effectivement touchés ?

2) La territorialisation

→ Peut-on dire que le Contrat de Ville a contribué à préciser et à prendre en compte (à travers les projets retenus) les enjeux spécifiques de certains territoires prioritaires

→ Quels sont les effets de cette territorialisation sur le partenariat local (associations, bailleurs sociaux, opérateurs communaux)

→ Quel a été l'apport du CLS sur le traitement des problématiques de sécurité dans les quartiers prioritaires ?

3) La gestion de proximité et son articulation avec le renouvellement urbain

→ Quelles sont les avancées et les insuffisances dans la collaboration avec les acteurs concernés par la gestion urbaine de proximité ?

→ Au vu de ces avancées et de ces insuffisances, quelles sont les conditions à remplir pour assurer la bonne marche des projets d'amélioration de la gestion urbaine de proximité ?

